



Etablissement  
Public Territorial

Séance ordinaire du Bureau territorial du 1<sup>er</sup> décembre 2020  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DÉLIBÉRATION n° 2020-12-01\_2103

Adhésion du PLIE  
Choisy-Orly-Villeneuve le Roi  
à Alliance Villes Emploi (AVE)

L'an deux mille vingt, le 1<sup>er</sup> décembre à 10h les membres du Bureau de l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre se sont réunis dans les locaux de l'EPT à Orly, sis 11 avenue Henri Farman, en séance mixte présentielle/visioconférence en application de l'article 6 de l'ordonnance n°2020-391 prorogé par la loi prorogeant l'état d'urgence sanitaire n°2020-1379 du 14 novembre 2020. La séance étant ouverte par son Président, Monsieur Michel Leprêtre, sur convocation individuelle en date du 25 novembre 2020 et le quorum étant réduit à un tiers des membres présents.

Nom	Prénom	Fonction	Présent	Représenté par
LEPRÊTRE	Michel	Président	P	
DAUMIN	Stéphanie	1 <sup>ère</sup> vice-présidente	P	
VIELHESCAZE	Camille	2 <sup>ème</sup> vice-présidente	P	
DELL'AGNOLA	Richard	3 <sup>ème</sup> Vice-président	V	
DEFREMONT	Jean-Marc	4 <sup>ème</sup> vice-président	P	
BENSARSA	Lamia	5 <sup>ème</sup> vice-présidente	P	
BENCHEIKH	Imène	6 <sup>ème</sup> vice-président	-	
DECROUY	Clément	7 <sup>ème</sup> vice-président	V	
MARCHAND	Romain	8 <sup>ème</sup> vice-président	V	
VALA	Cécilia	9 <sup>ème</sup> vice-présidente	V	
GONZALES	Elise	10 <sup>ème</sup> vice-présidente	-	
GROUSSEAU	Jean-Jacques	11 <sup>ème</sup> vice-président	P	
VILAIN	Jean-Marie	12 <sup>ème</sup> vice-président	-	
LABROUSSE	Sophie	13 <sup>ème</sup> vice-présidente	V	
GRILLON	Eric	14 <sup>ème</sup> vice-président	P	
LAURENT	Jean-Luc	15 <sup>ème</sup> vice-président	P	
MARCILLAUD	Bruno	16 <sup>ème</sup> vice-président	P	
LALLIER	Nathalie	17 <sup>ème</sup> vice-présidente	P	
YAVUZ	Métin	18 <sup>ème</sup> vice-président	V	
DUFOUR	Jean-Marc	19 <sup>ème</sup> vice-président	V	
LAFON	Gilles	20 <sup>ème</sup> vice-président	P	
AGGOUNE	Fatah	1 <sup>er</sup> Conseiller délégué	P	
GAUDIN	Philippe	2 <sup>ème</sup> Conseiller délégué	P	
ID ELOUALI	Ali	3 <sup>ème</sup> Conseiller délégué	-	
BELL-LLOCH	Pierre	4 <sup>ème</sup> Conseiller délégué	P	

Nombre de Conseillers en exercice composant le Bureau territorial			25
N° de délibérations	Présents	Représentés	Votants
2101 à 2107	21	-	21

## Exposé des motifs

Alliance Ville Emploi (AVE) est une association nationale de collectivités territoriales sur le champ de la formation, de l'insertion et de l'emploi et un réseau national de Maisons de l'Emploi (MDE) et des Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE).

Alliance Ville Emploi a pour rôle de :

- Organiser, développer et animer le réseau des Maisons de l'Emploi et des PLIE
- Créer un réseau d'échanges, de rencontres
- Développer les démarches de mutualisation, des innovations et de transferts des compétences sur les questions d'emploi, d'insertion et de formation
- Contribuer à la professionnalisation des acteurs locaux
- Faciliter l'information de chacun des acteurs
- Faire des propositions et des initiatives aux échelons national et européen.

Le PLIE de Choisy-Orly-Villeneuve le Roi (COV) est l'un des 142 PLIE existants au niveau national. Il est en lien avec AVE qui lui permet de bénéficier d'informations essentielles afin de gérer au mieux les fonds européens et de mettre en place une programmation efficace d'actions en faveur des demandeurs d'emploi de son territoire.

Il est proposé d'adhérer à ce réseau professionnel permettant d'obtenir des informations récentes, de bénéficier d'un espace d'échanges, d'une boîte à outils, de guides pratiques et de participer à différents groupes de travail et formations.

Le montant de l'adhésion, inscrit au budget du PLIE COV, s'élève à 1483,48 € pour 2020.

## DELIBERATION

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5211-9 et L5211-10 et L5219-2 et suivants ;

**Vu** le décret n°2015-1665 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre dont le siège est à Vitry-sur-Seine ;

**Vu** la délibération n°2020-07-15-1867 en date du 15 juillet 2020 portant délégation de pouvoir du conseil territorial au bureau ;

**Considérant** l'intérêt de l'adhésion à Alliance Villes Emploi pour le PLIE Choisy-Orly-Villeneuve le Roi ;

**Entendu** le rapport de Monsieur le Président et sur sa proposition,

### Le Bureau territorial délibère et, à l'unanimité,

1. Approuve l'adhésion du PLIE Choisy-Orly-Villeneuve le Roi à Alliance Villes Emploi.
2. Précise que les dépenses correspondantes sont inscrites au budget de l'Etablissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre
3. Charge le Président ou toute personne habilitée par lui, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.

**Vote : Pour 21**

La présente délibération est certifiée exécutoire, étant transmise en préfecture 7 décembre 2020 ayant été publiée le 7 décembre 2020



A Vitry-sur-Seine, le 3 décembre 2020  
Le Président

★ Michel LEPRETRE

*Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou sa publication.*